



RÉGIE PUBLICITAIRE CADEMA



Quelle que soit votre activité, nous avons le support adapté ?





Devenez annonceur sur les supports d'affichage dynamiques de la CADEMA

“ La Communauté d'Agglomération Dombéni-Mamoudzou (CADEMA) déploie sur son territoire un dispositif d'affichage dynamique destiné à offrir aux acteurs du territoire une solution moderne et efficace de communication.

Avec 16 écrans numériques implantés dans des zones stratégiques de l'agglomération, ce réseau constitue un support privilégié pour renforcer la visibilité des activités économiques, des initiatives associatives et des actions institutionnelles.

Dans un contexte où l'image et la réactivité sont essentielles, l'affichage dynamique permet de capter l'attention d'un public diversifié et en constante mobilité.

Les écrans de la CADEMA assurent une diffusion continue des messages, dans des lieux fréquentés quotidiennement par des milliers d'habitants, de visiteurs et d'usagers.

Ce dispositif constitue ainsi un vecteur de communication à la fois innovant, attractif et impactant, parfaitement adapté aux enjeux actuels.

► Qui peut devenir annonceur ?

Collectivités et associations

Entreprises

► Quelles sont les conditions techniques ?

Vous devez fournir votre fichier par mail, ou via un service de transfert de fichiers (WeTransfer, Filemail, etc.) si la taille du fichier dépasse la limite autorisée par votre messagerie :

- sous format JPEG, PNG, PDF
- ou format MP4, pour les vidéos
- en qualité HD

Résolution requise : à adapter selon les dimensions des panneaux (ex. 1920×1080). Délais de livraison du contenu : minimum 48h avant diffusion.

► Comment payer ?

Une fois votre emplacement réservé, vous recevrez un avis des sommes à payer émis par le Trésor Public, correspondant au montant de votre souscription.

Le règlement s'effectue selon les modalités indiquées sur cet avis (chèque, virement ou paiement en ligne).

En cas de factures antérieures non réglées, aucune nouvelle réservation ne pourra être enregistrée jusqu'à régularisation de la situation.

» Tarifs & emplacement

La CADEMA propose une grille tarifaire adaptée à chaque besoin, avec des formules journalières, hebdomadaires ou mensuelles.

Les campagnes sont diffusées sur l'ensemble des 16 panneaux dynamiques du territoire communautaire, garantissant une visibilité optimale.

Les 16 panneaux d'affichage dynamique de la CADEMA sont répartis sur l'ensemble du territoire communautaire, dans des zones à forte fréquentation.

Ils couvrent les principaux axes de circulation et les lieux de vie de Dombéni et Mamoudzou. Cette implantation stratégique garantit une visibilité maximale auprès des habitants, usagers et visiteurs de l'agglomération.

	Tarifs	
	Tarif standard (annonceur privé)	Tarif institutionnel (collectivités, associations)
Journalier	350 €	250 €
Semaines	2 450 €	1 750 €
Mensuel	10 500 €	7 500 €

© CADEMA | Communauté d'Agglomération Dombéni-Mamoudzou

Siège social : 106 Boulevard Halidi Sélémani - 97600 Mamoudzou, Mayotte

SIREN : 200 060 457 - SIRET (siège) : 200 060 457 00013

TVA intracommunautaire : FR91 200 060 457 APE : 84.11Z

Toute reproduction partielle ou totale du présent document est interdite sans autorisation préalable de la CADEMA.





→ La carte en consultation sur
le site www.cadema.yt



Scannez le QR code !

Contacts



Service communication - Régie publicitaire

regie.publicitaire@cadema.yt

communication@cadema.yt

